

À quel ordre de gouvernement dois-je m'adresser?

Responsabilités provinciales et municipales

Adressez-vous au bureau municipal de votre région pour obtenir de l'information sur les sujets suivants :

- la protection de votre propriété en prévision d'une inondation
- l'obtention de sacs de sable et de bénévoles pour la construction de digues
- les ordres d'évacuation d'urgence
- une évacuation – où aller et comment obtenir de l'aide pour évacuer
- la fermeture des routes locales et les déviations
- le pompage de l'eau hors des sous-sols
- l'achat de pompes, de génératrices et de bateaux
- les préoccupations concernant les digues (risques de fuite, hauteur insuffisante, etc.)
- le drainage de l'eau hors des bâtiments et des propriétés
- le creusement de fossés pour faciliter le drainage
- l'accès aux propriétés entourées de digues durant l'évacuation
- comment savoir quand vous pouvez regagner votre domicile sans danger
- [la présentation d'une demande dans le cadre du Programme d'aide financière aux sinistrés](#) (en anglais seulement)

Pour obtenir une liste des bureaux municipaux et leur numéro de téléphone, visitez le site Web à : web5.gov.mb.ca/public/community_lookup.aspx (en anglais seulement).

Adressez-vous au gouvernement du Manitoba pour obtenir de l'information sur les sujets suivants :

- [les prévisions en matière d'inondations](#) et [les niveaux de crues journaliers](#) (en anglais seulement)
- [la fermeture des routes](#) (en anglais seulement)
- [comment se préparer à une inondation](#) et [à une évacuation](#)
- [les bureaux de liaison pour les inondations](#)

- [les préoccupations relatives à la qualité de l'eau de votre puits ou de votre source d'eau potable](#)
- [à qui s'adresser en cas de stress](#)
- [le retour au foyer après une inondation](#)
- [la présentation d'une demande dans le cadre du Programme d'aide financière aux sinistrés](#) (en anglais seulement)

Visitez le site Web consacré aux inondations du gouvernement du Manitoba à manitoba.ca ou composez le 1 866 Manitoba.

Appelez la ligne téléphonique de Health Links-Info Santé, 24 heures sur 24, ou adressez-vous à l'office régional de la santé le plus proche :

- si vous avez des problèmes de santé occasionnés par l'inondation ou l'évacuation

Composez les numéros suivants : 204 788-8200 à Winnipeg ou 1 888 315-9257 (sans frais)

Heures d'ouverture : 24 heures sur 24, sept jours sur sept.

Pour obtenir une liste des offices régionaux de la santé et leur numéro de téléphone, visitez le site : manitoba.ca/health/rha/contact.fr.html.